

NATIONS UNIES  
HAUT COMMISSARIAT  
POUR LES REFUGIES



UNITED NATIONS  
HIGH COMMISSIONER  
FOR REFUGEES

Télégrammes : HICOMREF  
Télex : 415740 UNHCR CH  
Téléphone : 739 81 11  
Téléfax : 731 95 46

Case Postale 2500  
CH-1211 Genève 2 Dépôt

11 avril 1995

Messieurs,

Activités prohibées

Vous n'êtes pas sans savoir que de récents rapports font état d'activités à caractère militaire qui se dérouleraient dans les camps de réfugiés et leurs environs.

La Sous-Délégation du HCR à Uvira voudrait réitérer l'interdiction formelle faite à tout réfugié de s'adonner à des activités à caractère militaire, et ce conformément aux dispositions suivantes:

- article 2 de la Convention de 1951 sur le statut des réfugiés;
- article 3 de la Convention de l'OUA de 1969 sur les aspects spécifiques du problème des réfugiés en Afrique.

Cette interdiction s'applique à tous les réfugiés qu'ils soient de nationalité rwandaise ou burundaise.

Les activités prohibées sont, entre autre, les suivantes:

- Détention d'armes,
- Port de l'uniforme militaire,
- Recrutement militaire volontaire ou forcé dans les camps,
- Propagandes écrites ou verbales concernant le recrutement des soldats dans les camps,
- Organisation d'activités subversives dirigées contre un Etat voisin,

- Tout entraînement militaire ou tout autre exercice physique du même type.

Afin qu'il y ait transparence en la matière, il est nécessaire que le personnel du HCR ait l'accès libre dans tous les camps de réfugiés aussi bien le jour que la nuit. Il ne devrait y avoir aucun quartier ni bâtiment inaccessible au personnel du HCR.

Le HCR se réserve le droit de suspendre toute assistance dans les camps où se dérouleraient des activités à caractère militaire, soit pendant le jour, soit pendant la nuit.

Le HCR en appelle aux Comités des camps de réfugiés pour qu'ils s'assurent que les instructions ci-dessus citées et qui sont en conformité avec les directives du Gouvernement Zairois soient scrupuleusement respectées.

Nous comptons sur votre coopération.

Meilleures salutations.

Toni Stadler  
Chef de la Sous-Délégation